Publie par la Cie. d'Imp. JOURNAL QUOTIDIEN 414 et 416, Rue Sussex

ABONNEMENT
LE CANADA
Journal Quotidien du Soir.
Un An en Ville ..... $ 4.00
Un An par la Poste .... $ 3.00

LE CANADA

Salle de Lecture, Assemblée Législative 2

OSCAR McDONELL, Directeur de la Redaction.

LA VALLEE DE L'OTTAWA
Edition Hebdomadaire du Journal
LE CANADA.
ABONNEMENT
Un An en Ville ..... $ 2.00
Un An par la Poste 1.00

12eme. ANNEE No 115 OTTAWA, MARDI 9 JUIN 1891 LE NUMERO 2 CENTS

COMMENTAIRES SUR L'ENCYCLIQUE

De conditione opificum

Nous publions aujourd'hui les commentaires de quelques journaux de France, sur la dernière Encyclique du Souverain Pontife. Nous reproduisons d'abord les articles du FIGARO et du JOURNAL DES DÉBATS, que nous ferons suivre, demain, des commentaires de l'UNIVERS. Inutile d'ajouter que nous ne prenons aucunement la responsabilité de ces opinions.

LE FIGARO

Ceux qui trouvent que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes doivent tout de même être un peu étonnés de voir le Pape s'occuper de la question sociale.

Léon XIII apporte aux inquiétudes du vieux monde, à son désir de faire mieux une bonne volonté évidente ; par malheur, son infaillibilité ne s'étend point jusqu'à ces matières d'ordre physique et purement mondain ; pas plus qu'un économiste ou un simple journaliste, il n'a pu indiquer la panacée qui réconciliera le travail et le capital.

L'Eglise a toujours fait du socialisme en ce sens qu'elle a toujours largement enseigné et pratiqué la charité. Les grandes fondations monastiques furent très longtemps l'intermédiaire entre les puissants et les faibles ; on peut même dire qu'elles furent une soupape de sûreté au profit de la noblesse et du clergé pendant les durs siècles du moyen-âge. Aujourd'hui la direction matérielle des choses de ce monde a echappé définitivement à l'Eglise; elle s'appuie maintenant sur une série de contrats purement civils, librement consentis, étrangers à toute question mystique. Sans doute mieux vaudrait, comme le demande Léon XIII, que l'Eglise fût encore l'âme de toutes les transactions sociales, mais cela n'est pas et ne sera plus. La solution ne viendra donc pas de ce côté : la trouvera t on dans les associations et les corporations que recommande l'Encyclique ? Par malheur, les corporations d'autrefois, qui n'avaient ni chemins de fer ni télégraphes, échappent aujourd'hui à la fraternité bienveillante qui les caractérisait ; elles s'appellent syndicats ouvriers ou chambres syndicales ; elles fomentent ou décrètent les grèves.

Là évidemment manque un modérateur ! Que l'Eglise essaie de l'être, je le comprends, mais j'ai le regret de croire qu'elle n'y réussira pas.

Son influence cependant peut-être heureuse ; le clergé interviendra utilement entre patrons et ouvriers. Là encore, hélas ! ce ne sont que des palliatifs et des témoignages de bonne volonté. Il faut remercier ceux qui les donnent, chercher quelque remède moins vague et s'habituer à l'idée désobligeante qu'on ne le trouvera peut être pas.

LE JOURNAL DES DEBATS

" Des hommes très peu nombreux, opulents et extrêmement riches ont imposé un joug presque servile à la multitude infinie des proletaires. " Cette phrase et plusieurs autres du même genre ne se rencontrent pas, comme on pourrait le croire, dans quelque Manifeste socialiste, mais dans l'Encyclique que le pape vient d'adresser aux prélats catholiques, et donc le texte latin est sous nos yeux. Elle est écrite dans le style fleuri et facile dont Léon XIII a le goût et l'habitude. Les périphrases les plus ingénieuses y sont employées pour désigner les grèves, les Sociétés de secours mutuels et d'autres termes d'économie politique. Mais, si la forme est très pure et très classique le sujet et les idées sont des plus modernes. L'Encyclique du 15 mai 1891 mérite d'éveiller un tout autre genre d'intérêt qu'une simple curiosité littéraire.

Malgré la citation que nous en avons fait plus haut, elle n'est nullement l'œuvre d'un socialiste. Le Pape y défend, en excellents termes la propriété individuelle, le droit de succesion et, par endroits, le principe de la liberté des contrats. Il combat avec beaucoup de rigueur la théorie de l'Etat-providence, et fort à la mode en ce moment. Il met les ouvriers en garde contre les excitations, les déclamations et les promesses des agitateurs, qui les exploitent. Il leur rappelle le passage de l'Ancien Testament qui condamne l'homme à gagner en travaillant le pain de chaque jour. Cet argument théologique est, à vrai dire, une arme à deux tranchants. Si les orateurs du quatrième Etat songeaient à discuter sur les textes de la Bible — c'est le moindre de leurs soucis, — ils demanderaient pouquoi la loi divine qui proclame la nécessité du travail manuel ne s'applique pas à tout le monde. Mais il est naturel que le Pape ne s'arrête pas à prévoir et à réfuter de pareilles objections. L'appel aux textes sacrés ne tient d'ailleurs qu'une place très secondaire dans son Encyclique. Toute la première partie, celle où il repousse les doctrines communistes serait aussi bien à sa place dans un Traité d'économie politique que dans un document émanant du Saint Siège. A part quelques phrases malheureuses, le langage en est très net, très ferme et très sensé. Mais le côté original de l'œuvre n'est pas là.

Après avoir rappelé aux riches, dans un second chapitre, leurs devoirs de charité et de bienfaisance, Léon XIII aborde hardiment ce qui est le véritable sujet de son travail : les réformes législatives qui concernent les rapports des patrons et des ouvriers «Recherchons dit-il quelle partie du remède il faut demander à l'Etat. » Voilà le problème posé d'une façon très claire. Mais la réponse est, on va s'en convaincre, beaucoup moins précise que la question.

La loi peut-elle, doit-elle imposer un nombre maximum d'heures de travail ? On sait comment s'est exprimé, sur ce point, un des dignitaires de l'Eglise catholique anglaise. Le langage du Saint Siège est moins catégorique. " Il importe, " dit l'Encyclique, que le travail " journalier ne dure pas plus long " temps que les forces de l'ouvrier " ne le permettent, et, la besogne " des mineurs étant particulièrement rude, ce surcroît de difficultés doit être compensé par un " raccourcissement de temps. " De même, il faut que les enfants travaillent moins que les adultes, et il est bon que la femme ouvrière puisse s'occuper de son ménage. Rien de plus juste. Mais, quelques lignes plus loin, le Pape ajoute que, " lorsqu'il s'agira de déterminer, " pour chaque genre d'industrie, le " nombre d'heures de travail, on devra éviter l'intervention inopportune de l'autorité publique, à raison de l'extrême variété des circonstances, des temps et des lieux, " et s'en remettre de préférence au " jugement des Associations dont " il sera parlé plus loin, ou trouver " un autre moyen de sauvegarder " les intérêts légitimes des ouvriers, " sauf à recourir en outre, s'il y a " lieu, à la tutelle et à l'aide de l'Etat. " C'est, on en conviendra, une solution un peu vague. Les mots " s'il y a lieu ", notamment, comportent des interprétations bien diverses. Tout ce qu'il est permis de supposer, c'est que la célèbre formule de la journée de huit heures, le principe d'un maximum unique applicable à tous les pays et à toutes les industries, est repoussé par l'auteur de l'Encyclique. C'est quelque chose, assurément ; bien des gens penseront que ce n'est pas assez.

La loi peut-elle, doit-elle fixer un taux minimum de salaires ? Ici encore, le cardinal anglais n'a pas hésité. Ici encore, le Pape évite de se prononcer en termes positifs. En lisant l'Encyclique, on voit que la détermination du prix du travail doit être, en thèse générale, réservée à la libre entente des parties; que, cependant, « il y a un principe de » justice naturelle, plus grand et » plus ancien que la volonté des » contractants ; c'est le principe d'après lequel le salaire doit suffire » pour nourrir un ouvrier sobre et » de bonnes mœurs. »

Mais dans la pratique, comment ce principe de justice naturelle serait il appliqué ? Quelle en sera la limite ? Quelle en sera la sanction ? A ces questions, la réponse est la même que celle que nous avons reproduite tout à l'heure à propos de la durée du travail. On a vu si elle est concluante.

Quelle doit être la conduite des autorités en cas de grève ? La suspension du travail, dit l'Encyclique ne porte pas seulement préjudice aux patrons et aux ouvriers eux-mêmes, mais à l'insdustrie entière et elle met souvent en péril la tranquillité publique ; " par conséquent " il vaut mieux user de moyens légaux préventifs et empêcher le " mal d'éclater en écartant d'avance les causes propres à produire le " conflit des patrons et des ouvriers.

C'est du moins ainsi que nous traduisons le texte latin assez obscur en cet endroit. Mais quels sont les moyens légaux propres à prévenir les grèves ? Nous en avons vainement cherché l'indication dans l'Encyclique.

On le voit, toute cette troisième partie du document pontifical soulève plus de problèmes qu'elle n'en résout. La quatrième et dernière, qui recommande la formation d'Associations ouvrières et de Syndicats mixtes, donnera lieu à moins de controverses. Mais l'ensemble de l'Encyclique désappointera quelque peu ceux qui s'étaient flattés d'y trouver l'indication d'une ligne de conduite précise, un choix explicite entre les deux tendances contraires qui se disputent aujourd'hui le monde catholique. En Amérique, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne et en Autriche, les partisans d'une large intervention de l'Etat sont en majorité parmi les économistes soumis à l'Eglise romaine. La doctrine opposée, la doctrine libérale, prévaut en France, les deux partis attendaient de l'Encyclique une sorte d'arrêt. Ils continueront à l'attendre Chacun d'eux pourra trouver, dans les paroles de Léon XIII, des arguments à invoquer. Rome a parlé, et le procès est loin d'être fini. Ce résultat négatif n'étonnera aucun de ceux qui connaissent les habitudes du Saint Siège, l'esprit mesuré, prudent et réfléchi du successeur de Pie IX. Mais le simple fait de la publication d'une Encyclique sur les questions sociales est un signe des temps. Il montre avec quelle souplesse l'Eglise catholique essaye de s'accommoder aux idées, aux besoins aux passions de chaque époque. C'est la seule conclusion certaine que l'on puisse tirer de l'Encyclique. Elle suffit pour faire de cette élégante et volumineuse étude d'économie politique un des plus curieux documents que, depuis longtemps, la cour de Rome ait mis au jour.

RESTERONS-NOUS FRANCAIS?

Nous lisons dans le BULLETIN DE L'ALLIANCE FRANÇAISE publié à Paris, l'appréciation suivante ;

" Sous ce titre saisissant l'auteur, un Canadien français, a réuni trois conférences qu'il a faites à Québec. Dans la première il proteste éloquemment contre le projet de supprimer la langue française au Dominion, et il n'a pas de peine à prouver textes en main, combien cette mesure serait injuste, attentatoire aux droits acquis, contraire aux déclarations officielles maintes fois réitérées des chefs les plus illustres de l'Amérique britannique. Dans la seconde, il raconte les manifestations patriotiques, la douleur filiale et la générosité des canadiens français pendant la cruelle guerre de 1870.

La troisième enfin est une étude des plus intéressantes sur la répartition des races étrangères aux Etats-Unis Il montre notamment les Anglo Saxons attirés de plus en plus vers le sud de l'Union par l'exploitation et les Canadiens Français, déjà au nombre de 800,000, s'infiltrant peu à peu dans les Etats du nord-est, dits de la Nouvelle Angleterre. M. Faucher de Saint Maurice qui a fait ses preuves de vaillance dans l'armée française, manie la plume comme l'épée. Sa parole alerte et véhémente va droit au cœur. A le lire, on éprouve le vif regret de ne l'avoir point entendu."

La lecture de la brochure de M Faucher de Saint Maurice a inspiré l'idée d'un livre à M. Gailley de Taurines, le fils du sénateur français si connu. Dans une lettre qu'il écrit à l'un de nos compatriotes, on lit les lignes suivantes :

" Je suis revenu du Canada avec une grande admiration pour la nation canadienne et une grande foi dans l'avenir de la France catholique d'Amérique. C'est cette admiration, c'est cette foi que je voudrais essayer de contribuer à répandre en France. Aussi vais-je écrire un livre dans le genre " Resterons nous Français ? "

" Voici les sujets que je traiterai: 1 La population Canadienne-française, son accroissement sur son propre territoire ; les progrès qu'elle fait dans les provinces d'origine anglaise.

2. Du territoire des Canadiens français : ce qu'ils occupent aujourd'hui ; ce qu'ils pourront occuper un jour. Avantage de ce territoire qui lui permet, par sa situation ses moyens de communication, ses productions, de devenir le siège d'une nation nombreuse.

3 Du sentiment national des Canadiens français. De leur foi dans la mission qu'ils ont à remplir en Amérique. De leur littérature nationale.

4. De la situation économique du Canada. De ses relations économiques avec l'Angleterre, les Etats-Unis et la France. Telles sont les idées que M. Grailly de Toureines va développer dans l'ouvrage qu'il écrit en ce moment. Nous attendons son apparition avec impatience et nous sommes certain qu'il sera à la hauteur de la réputation de M. Grailly et du peuple Canadien français.

LE COLONEL LEBEL

Une dépêche de Paris annonce la mort du colonel Lebel, inventeur du fusil de petit calibre qui porte son nom et dont est munie aujourd'hui l'armée française. Depuis plusieurs mois le colonel Lebel était très souffrant et, l'état de sa santé ne s'étant pas amélioré, il avait, sur sa demande, été mis à la retraite par décret du 25 novembre dernier A l'occasion de son départ du 2e corps d'armée, dans lequel il commandait le 120e régiment d'infanterie de ligne, le général de Cools, commandant le 2e corps, adressa aux troupes placées sousses ordres un ordre du jour des plus élogieux pour le colonel Lebel. Le général de Cools disait dans cet ordre du jour : " La capacité, la haute intelligence, les brillants services de ce vaillant et éminent chef de corps, ses travaux sur les armes de guerre, l'appelaient aux premiers grades de l'armée Son départ causera un véritable deuil dans le 2e corps. " On ne saurait apprécier en meilleurs termes les éminents services rendus à la France par le colonel Lebel.

RÉVOLVER OU COUTEAU

On télégraphie de la Nouvelle-Orléans que l'émotion causée dans cette ville par le duel, ou plutôt la rixe, qui a eu lieu entre MM. Dupré propriétaire éditeur du *Daily States* et le docteur Olliphant, président du conseil d'hygiène de l'Etat est loin de se calmer, d'autant plus qu'alors que les deux adversaires ne se sont battus qu'à coups de revolver, le seul qui ait été blessé, M Dupré, a reçu un coup de couteau !

Ce drame mystérieux est une des suites de l'enquête qui se fait actuellement à la Nouvelle-Orléans, sur la corruption de certains fonctionnaires de la ville. Deux membres du conseil d'ygiène, compromis dans l'affaire, ont été obligés par l'opinion publique, de donner leur démission. Le *Daily States* a publié à ce sujet un article intitulé. " Epuration incomplète " et demandait la révocation de tout le conseil d'hygiène, y compris le Président. Là dessus M. Olliphant a adressé le billet suivant à M. Dupré :

" Monsieur vous prétendez être l'auteur de l'article de fond qui a paru dans le *Daily States* de jeudi dernier et qui contient des accusations fausses et calomnieuses à mon égard. Vous êtes si bien connu dans cette ville pour un lâche, un menteur et un traître que je n'ai plus à m'occuper des personnalités que vous faites dans le dit article. "

C'est au reçu de ce billet que M Dupré a couru aux bureaux du conseil d'hygiène et a demandé à voir immédiatement le docteur Olliphant Comme les employés le faisaient attendre, M. Dupré les a bousculés et a fait irruption dans le cabinet particulier du président du conseil d'hygiène, qui était justement occupé à examiner son révolver pour s'assurer s'il fonctionnait bien. M. Dupré a ouvert le feu et a tiré quatre coups sur son adversaire. Le docteur Olliphant a riposté ; mais ses trois premiers coups ont raté et, au quatrième, M. Dupré est tombé sur le parquet.

Les employés du conseil d'hygiène ont fait irruption alors dans le bureau du président, et M. Dupré a été transporté à l'hôpital, où les chirurgiens ont constaté qu'il avait été blessé au visage d'un coup de couteau et non pas d'un coup de revolver. Le docteur Olliphant a été arrêté, et une enquête a été ouverte pour tâcher de savoir qui a donné le coup de couteau à M. Dupré.

L'affaire, il est à peine besoin de le dire, a causé la plus grande sensation dans la ville depuis les exécutions sommaires des assassins de M. Hennessy.

NOUVELLE VICTIME DE LA RAGE

M. Richard Bartine, un des avocats les plus populaires du comté de Monmouth (New Jersey), après une agonie épouvantable, vient de mourir, à Lock Arbour, près d'Asbury Park, de la rage résultant de la morsure d'un chat.

On peut dire que M. Bartine a été victime de son humanité envers les animaux Un jour du mois de septembre dernier, au sortir de son cabinet, qui était à Asbury Park, M. Bartine rentrait tranquillement chez lui, à Lock Arbour, lorsqu'en traversant le pont qui passe sur le petit lac Deal, il s'est porté au secours d'un chat qu'un gros chien errant mordait et semblait vouloir dévorer. Après avoir chassé le chien, le compatissant avocat a pris dans ses bras le pauvre chat, qui était couvert de sang et affreusement lacéré Il a voulu le caresser, mais alors le chat, peu reconnaissant, a mordu cruellement son bienfaiteur au pouce. Laissant tomber le chat M. Bartine a été obligé de s'envelopper avec son mouchoir de poche le pouce qui saignait abondamment ; puis il s'est remis tranquillement en route.

Tandis que M. Bartine se pansait le pouce, le chat s'était câlinement couché à ses pieds, comme s'il eût craint d'être battu. Puis, lorsque l'avocat s'est remis en route, le chat l'a suivi jusque chez lui. A son arrivée chez lui, M. Bartine est entré dans la salle à manger, où il a trouvé sa fille, et il lui a raconté sa mésaventure Le chat était entré aussi, et s'était couché, sans plus de façon sur un coussin. Mais, quelques instants après, il a sauté sur la table, renversé une lampe et bondi à travers la fenêtre dans la cour, où il est mort après quelques convulsions. Malgré cela, M. Bartine n'a attaché aucune importance à sa mésaventure. Après avoir lavé et pansé de nouveau sa blessure au pouce, il a dîné d'excellent appétit. La blessure s'est cicatrisée en très peu de temps, et M Bartine n'y a plus pensé, si ce n'est deux mois plus tard, en lisant un ouvrage sur la rage. Mais sa fille s'est mise à rire de ses craintes, et il n'a plus été question de la mésaventure.

Cependant lundi dernier, M. Bartine s'est senti presque subitement indisposé ; le lendemain, la seule vue de l'eau ou d'un liquide quelconque le jetait dans de terribles convulsions et tous les symptômes de la rage se manifestaient. Plusieur médecins de renom ont été appelés en consultation, mais il n'y avait rien faire, et ils n'ont même pas pu soulager ses dernières souffrances d'une façon appréciable. Dans ses intervalles lucides, le malade suppliait les personnes qui le soignaient de s'éloigner de lui de peur qu'il ne les mordît, car il avait parfaitement conscience de la terrible maladie dont il était atteint. M. Bartine était âgé de soixante ans.

L'Huile de Berthé est l'huile de foie de morue pure, préparée avec des foies importés directement pour la Maison L. FRANK, 19, rue Jacob, Paris.
Elle ne se vend qu'en flacons accompagnés d'une bouteille.

TAPIS-TAPISSERIE

Nous avons reçu aujourd'hui nos magnifiques assortiments de TAPIS, PURE TAPISSERIES. à
27, 31, 35, 39, 48, 52 cents.
Dessins Ravissants, Couleurs Superbes.
DUNDEE SQUARES
EN LARGEURS, 2x2, 2½x3, 3x3½, 4x5 à 93c., $1.22, $1.75, $2.75 chaque.
RIDEAUX
Nottingham, Point Irlandais, Tambour et Bruxelles, de 60c. à $20.00.
Departement Special de Portieres
A $1.72, $4.50, $5.75.
THOS. LIGGETT
66 et 68 rue Sparks, OTTAWA. 1884 rue Notre-Dame, MONTREAL.

ENTREPOT DE MEUBLES
MEUBLES ! MEUBLES !
Nouveaux et a Grand Marche.
AMEUBLEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A COUCHER DANS TOUS LES GENRES ET TOUS LES PRIX. CHE
Harris & Campbell.
CETTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA EST CONNUE PAR LE BON MARCHE DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITE DES ARTICLES QU'ELLE VEND.
Dix pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant.
HARRIS AND CAMPBELL,
Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks.

GRANDE REDUCTION
Sur toutes les
TAPISSERIES DOREES
PENDANT UN MOIS.
I. F BELANGER,
159 Rue Bank.
Téléphone No. 92.

Aux Constructeurs et Entrepreneurs
Nous manufacturons les toitures suivantes :
Toitures " Canada Plate" Toitures Métalliques, Toitures en Fer Galvanisé, Toitures en Cuivre.
Douglass & Haines
234 rue Wellington.
Agents des célèbres fournaises "Supérieur Jewel"

CHARBON.
Les Meilleures Qualités de
Charbon Bitumineux et Anthracite.
Bien Criblé et Tamisé.
O'Reilly & Heney
Bloc Russell, Rue Sparks.

JONC D'OR SOLIDE
35c. pour un Jonc valant $2.
Ce jonc est fabriqué d'une composition métallique recouverte de deux bandes lumineuses d'or solide de 18 carats. Il est garanti ; il gardera son lustre et se tiendra pendant des années. Une garantie " bona-fide," est envoyée avec chaque jonc, ainsi qu'un blanc, que vous pouvez remplir et renvoyer avec le jonc s'il ne vous donne pas satisfaction, et alors nous vous remettrons votre argent. Ce jonc se vend généralement $2.00, on ne peut le distinguer d'avec un de 18 carats. Pour introduire nos bijouteries, nous enverrons ce jonc et en plus notre Catalogue et nos Termes Spéciaux aux Agents, etc., sur réception de 35c en timbres-poste. L'annonce d'un jonc de cette qualité n'a jamais été faite auparavant. Envoyez vos commandes aussitôt que possible, car bientôt il sera trop tard. (Envoyez un mandat de poste de 35 cents, ce n'est pas cher.) Adresse, STANDARD CO., 186 Rue Yonge, Toronto, Ont.

HOTEL SAINT LOUIS
43-45 Rue YORK, OTTAWA
Cet Hôtel situé au centre de la cité, a été repeint et amenagé tout en neuf.
ISRAEL MOREAU,
(Du Montreal House, rue Queen Ouest.)
PROPRIETAIRE

La foule continue encore a acheter nos
Montres d'or et d'argent
A moitié prix. Voyez et jugez :
Une montre, or solide $9.00
Une montre, argent solide 5.00
Une montre Waltham doublée en or pour homme 12.25
Pendules et argenteries pour présents aux prix les plus bas.
A. & A. F. McMILLAN
BIJOUTIERS EN GROS ET EN DETAIL
98 RUE RIDEAU.

Pour Les Brûlures Douleurs Blessures Catarrhes Contusions Enrouements Maux d'Yeux Hémorrhoides Hémorrhagies Inflammations
SERVEZ-VOUS de POND'S EXTRACT

Demandez le Pond's Extract. Ne le remplacez pas.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE